

La prévention des déchets : pourquoi ?

Parce que leur quantité a doublé en quarante ans et qu'on ne peut pas continuer comme ça ! Montpellier Agglomération a été pionnière en matière de tri des déchets en mettant en place dès 1994 le tri sélectif des emballages ménagers et leur recyclage au sein de l'unité Déméter. Au-delà des actions de tri soutenues par Eco Emballages, elle a décidé de s'atteler maintenant à la notion de réduction des déchets pour inciter les habitants à en produire moins.

Avec la mise en œuvre du tri sélectif, Montpellier Agglomération accompagne depuis 1994 les habitants dans leurs gestes quotidiens, inscrivant maintenant son action dans une démarche globale de développement durable.

Depuis 2006, elle a ainsi mis en œuvre un plan d'action afin d'atteindre cet objectif. Cela passe par l'information du public et la connaissance de ces gestes éco-citoyens qui doivent permettre de préserver les ressources naturelles, d'appliquer le principe du développement durable, de préserver la qualité de vie des générations futures, de limiter les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

De plus en plus cher

Un constat : dans l'agglomération de Montpellier, chacun d'entre nous produit 604 kg* de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (421 kg) ainsi qu'en déchetteries (183 kg).

Cela représente 247 000 tonnes dans l'année. Et ça coûte cher, de plus en plus cher !

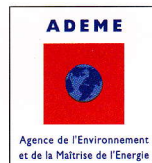
Sensibiliser, accompagner les habitants et les professionnels, tels sont donc les objectifs que s'est fixés Montpellier Agglomération.

Un Programme local de prévention des déchets a donc été mis en place en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



(ADEME). L'Agglo s'engage à réduire de 7 % en 5 ans la production de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant et à stabiliser sur la même période les quantités de déchets déposées en déchetterie.

L'ADEME apporte à Montpellier Agglomération un soutien financier de 402 160 € par an pour la réalisation de ces objectifs.



“Chacun d'entre nous produit 604 kg* de déchets par an”

* Année de référence 2010